

Vos Initiatives

Pour une agriculture toujours plus raisonnée

La chambre d'agriculture travaille à la promotion et au développement d'une fertilisation « raisonnée » afin que les agriculteurs utilisent les fertilisants

azotés dans des conditions optimales, à la fois pour leurs cultures et pour leur environnement.



Photo : Conseil général des Côtes d'Armor

Quad équipé de matériel de prélèvement d'échantillons de sol

Dans le cadre du programme Dour hon douar mis en place sur le bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien, un suivi est réalisé avec l'aide du Conseil général sur une vingtaine de parcelles situées sur le secteur du Rudonou (communes de Camlez et de Coatréven).

Dans ce secteur, un réseau de reliquats azotés a été mis en place depuis juin 2004 autour des ruisseaux afin de mesurer régulièrement, pendant 3 ans, la quantité d'azote présente dans les sols de parcelles agricoles. Trois types de cultures sont ainsi suivies : les céréales (blé et orge), le maïs et le chou-fleur.

Plus de 55 % des agriculteurs du secteur se sont engagés dans cette démarche. C'est le cas notamment de Rémi Le Goff, maire de la commune de Camlez. « C'est une démarche volontaire mais surtout qui me paraît naturelle dans notre profession. Cela nous permet de bénéficier de conseils adaptés à nos résultats, c'est un bon repère. »

En effet, le but de l'analyse est de pouvoir évaluer une marge de progrès et de proposer des mesures individuelles et adaptées pour progresser encore davantage. Il s'agit de concilier revenu de l'agriculteur, qualité du produit et préservation du milieu. L'objectif d'une telle démarche est de

combattre non seulement les inconvénients d'une mauvaise utilisation des fertilisants azotés mais aussi de prévoir les mesures nécessaires pour limiter les effets des reliquats azotés restant dans le sol après la récolte.

Cette action volontaire a démarré il y a maintenant 2 ans sur le territoire du Jaudy-Guindy-Bizien. Déjà, les premiers résultats montrent une marge de progression entre l'année 1 et l'année 2.

Progression qui devra normalement se confirmer en année 3. Affaire à suivre...



L'analyse des reliquats azotés

L'objectif est d'améliorer les pratiques de fertilisation sur l'ensemble de l'exploitation. Les parcelles suivies pendant trois ans sont celles recevant des effluents organiques.

- La première année : analyse des sols et de chaque type d'effluent organique épandu.
- A la sortie de l'hiver, réalisation de reliquats azotés sur 3 à 5 parcelles représentatives de l'assolement de l'exploitation.
- A l'entrée de l'hiver, réalisation des reliquats azotés sur 2 parcelles.
- Etablissement d'un bilan de fertilisation accompagné d'un conseil personnalisé.

Agenda

Le 19 avril 2006, la ville de Tréguier vous ouvre les portes de ses serres municipales.

Venez nombreux observer de quelle façon la commune travaille, comprendre les détails du plan de désherbage... un moment au contact de la nature pour tous !

Pour tout renseignement, contactez Dominique LE GOUX au bassin versant au 02 96 15 19 19



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

Directeur
de la publication :

Jean Nicolas

Comité de rédaction :

Jean Nicolas,
Jean Le Calvez,
Patrick Le Borgne,
Janine Le Béhec,
Isabelle Cadiou,
Koulman Mathieu.

Conception, rédaction :

Cibles & Stratégies

Contact :

Dour hon douar
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien
Syndicat d'eau du Trégor
2, route de Kabatous
22660 TRÉLÉVERN
Téléphone : 02 96 15 19 19
Télécopie : 02 96 15 19 20
dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org

site Internet :

www.jaudy-guindy-bizien.org



Dour hon douar

L'eau de notre terre

infos

N°15 - mars 2006

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du Jaudy, du Guindy et du Bizien.



Actualités

Le programme Dour hon douar est mis en place par tous les syndicats d'eau et les communautés de communes du territoire.

La fin des pesticides !

Les beaux jours sont de retour et avec eux une foule de petites bestioles et autres herbes envahissantes dont on se passerait bien. On a longtemps cru que la meilleure façon de régler ce type de problèmes était de pulvériser régulièrement des pesticides sur les indésirables. Seulement avec le temps, on s'est rendu compte que cette façon de faire n'était pas viable : les pesticides perturbent l'équilibre de l'environnement et comportent des risques pour la santé humaine. Pour préserver l'environnement, la santé de votre entourage et la vôtre, la meilleure solution reste encore de ne plus utiliser de pesticides et d'avoir recours désormais à des méthodes naturelles tout aussi efficaces...

Jardinez au naturel : des solutions simples

- ◆ **Fertilisez** votre sol naturellement, avec modération, afin que les plantes soient suffisamment fortes pour lutter contre les agressions.
- ◆ **Diversifiez** les espèces pour qu'elles ne soient pas toutes attaquées par le même parasite.
- ◆ Effectuez une **rotation des cultures** pour éviter l'accumulation de germes pathogènes et d'insectes propres à une culture.
- ◆ **Attirez les prédateurs** naturels : les coccinelles, les chrysopes ou les carabes sont des auxiliaires attirés par les plantes à fleurs qui produisent du nectar, du pollen et des fruits.
- ◆ **Utilisez des « plantes pièges »** : certaines plantes attirent les pestes et peuvent donc les détourner des autres

plantes (les tagettes, par exemple, attirent les nématodes et les capucines attirent les pucerons).

- ◆ **Amendez** régulièrement le sol avec du compost et des apports calcaires, en particulier pour des cultures légumières.
- ◆ **Utilisez des engrais naturels** : compléments au compost, ils peuvent être d'origine organique (résidus de végétaux ou animaux) ou minérale (roches broyées).
- ◆ **Utilisez davantage les paillis** : ils maintiennent le sol frais et humide durant l'été, réduisent la croissance des mauvaises herbes et, en s'incorporant à la terre,

augmentent la capacité de rétention de l'eau et des éléments nutritifs du sol.

- ◆ **Constituez** des réserves d'eau de pluie pour pouvoir arroser en période de sécheresse.
- ◆ **Éliminez les sources d'infestation** : désinfectez vos outils régulièrement à l'alcool, retirez les débris végétaux atteints de maladie ou infestés de ravageurs et coupez les herbes indésirables.



Quelques biocides naturels :

- ◆ le savon noir semi-liquide
- ◆ l'écorce de quassia
- ◆ le savon au potassium
- ◆ la fleur du derris



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

De bons conseils

Ne remplissez pas votre mare avec l'eau du robinet ! L'eau de pluie suffira largement et vous réaliserez en plus de vraies économies.

Ne connectez pas votre mare à un fossé ou à un cours d'eau, c'est rigoureusement interdit.

Achetez vos plantes en jardinerie et pépinière spécialisée. Evitez les espèces exotiques qui sont de vrais poisons pour nos milieux naturels qu'elles colonisent en s'échappant de nos jardins (renouée, balsamine et la jussie... sont à éviter absolument).

Pour limiter l'envasement, ne laissez pas les feuilles mortes et les plantes en décomposition s'entasser. Ramassez-les régulièrement.

Contrôlez l'extension de la végétation aquatique et n'attendez pas qu'elle recouvre l'ensemble de la mare pour intervenir.

Entre Nous

Une mare dans mon jardin ?

De tout temps, l'eau a été un élément de décor qui s'intègre parfaitement dans un jardin... Mais se limiter à sa fonction décorative serait trop réducteur, l'eau participe aussi à l'équilibre écologique de votre jardin. En attirant des batraciens, elle devient un utile repère de prédateurs pour les pucerons et autres indésirables qui peuvent coloniser vos plantations.

Mare ou bassin encore faut-il choisir... "La mare est sans aucun doute le moyen le plus écologique pour créer un jardin d'eau" souligne d'emblée Isabelle Cadiou, animatrice du programme Dour hon douar. Il est vrai que la mare permet de recréer un écosystème local totalement naturel. Contrairement à un bassin où la faune et la flore sont souvent exotiques. Résultat : la pièce d'eau n'abritera jamais les batraciens locaux et la faune (poissons rouges...) et la flore implantées tendront à coloniser les rivières environnantes avec de grandes conséquences sur la qualité de nos cours d'eau.

À vous de jouer

Si vous faites le choix de la mare, rien de plus simple que de l'aménager. Choisissez d'abord de l'implanter dans le point le plus bas de votre jardin. C'est plus facile pour collecter l'eau de pluie. Ensuite, optez pour la taille qui vous convient en évitant une profondeur supérieure à 1 mètre pour permettre un entretien aisé. Aménagez les berges en pente douce avec des niveaux. La végétalisation sera alors plus simple et l'accès pour les batraciens facilité.

Toutefois, limitez l'ombre totale en bords de mare : la lumière permet une meilleure oxygénation de l'eau.

Les bonnes méthodes de plantation

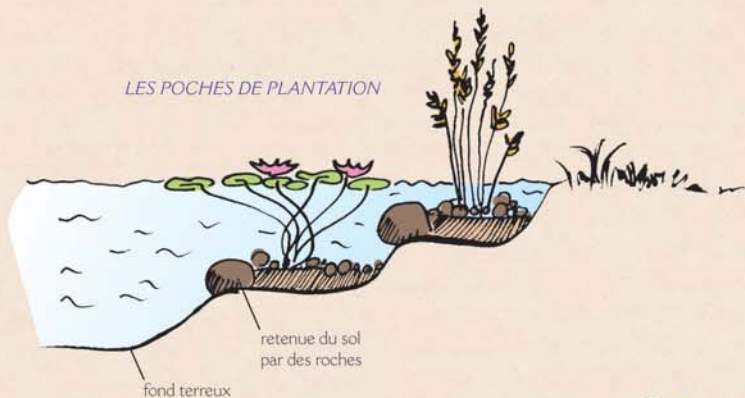
Attendez deux à trois semaines après le remplissage de votre mare pour commencer vos plantations. Vous pouvez utiliser différents récipients de plantation tels que des paniers, des pots en terre cuite ou en plastique. Les pots en terre cuite, plus lourds, sont de fait plus faciles à couler au fond de l'eau. Les paniers, quant à eux, troués, sont idéaux pour permettre la circulation de l'eau et des gaz. Pour des plantations de rives, vous pouvez aussi avoir recours à des poches de plantations. Enfin, si la terre couvre tout le fond de votre mare, vous pouvez y installer directement vos plants.

Les bonnes plantes

Votre choix doit se faire en fonction de la taille de votre mare et du volume d'eau. Commencez par des végétaux oxygénants, très utiles pour garder une eau propre. Lestez simplement la touffe et jetez-la dans l'eau en comptant 2 à 3 touffes par m² de surface.

Sur les berges, préférez des plantes qui aiment avoir la tête au soleil et les pieds dans l'eau, telles que les iris, les juncs, le souci des marais ou encore la salicaire. Dans l'eau, des plantes aquatiques comme le trèfle d'eau ou les nénuphars serviront d'abri et de reposoir aux insectes et batraciens.

Enfin, après tous ces efforts, vous pourrez admirer le fourmillement de vie animale et végétale que vous aurez contribué à créer. Mais ne vous impatientez pas. L'arrivée des batraciens va dépendre de l'environnement de votre jardin : en pleine campagne, dans un environnement varié de haies, prairies et boisements, votre mare sera vite repérée, et vous deviendrez alors le spectateur privilégié de la vie de ces petits habitants !



Au fil de l'eau

Les zones humides, des milieux remarquables pour la nature et pour l'homme...

Marais d'eau douce ou salée, étangs, rivières, estuaires... Les zones humides sont de nature multiple et leur intérêt est aujourd'hui reconnu de tous.

Milieux essentiels pour la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques, elles offrent une grande richesse biologique et remplissent d'importantes fonctions naturelles : sites d'accueil et de reproduction de nombreuses populations animales et végétales, elles contribuent indéniablement à la conservation de la biodiversité. Elles participent à la régulation des nappes souterraines, à la prévention des inondations et à l'auto-épuration des milieux.

Un patrimoine à protéger

Ce patrimoine bien que diversifié n'en est pas moins fragile et nécessite d'être préservé.

Ainsi, parallèlement aux réglementations nationales, des actions locales sont mises en œuvre pour permettre l'entretien et la gestion de ces milieux.

Dans cette optique, un vaste programme de mise en valeur des zones humides est actuellement engagé sur l'ensemble du bassin versant.

Première étape : définir les zones bénéficiaires du programme

La sélection des parcelles se fait au terme d'une

étude menée au cas par cas, en collaboration avec les propriétaires, parmi des sites soit en cours d'abandon ou trop enfrichés pour être mis à disposition des agriculteurs ou des particuliers.

Deuxième étape : les travaux de restauration

Les travaux de restauration ont pour objectif de rouvrir ces parcelles humides enfrichées afin d'assurer le renouveau de l'intérêt agricole (prairies humides) et l'augmentation de la biodiversité.

Ces travaux ont avant tout un caractère préventif visant à éviter des coûts importants engagés dans des mesures curatives, en remplacement des services naturels rendus par les zones humides.

Troisième étape : entretien et suivi

Enfin, la recherche d'un utilisateur des parcelles restaurées permettra d'assurer leur entretien selon un cahier des charges précis. Le programme de restauration et de valorisation des zones humides s'inscrit dans une démarche globale de reconquête du bon état écologique des cours d'eau. L'objectif étant aussi de convaincre de l'intérêt hydrologique, écologique et économique des zones humides.

Les sites d'intervention de l'année 2005

- Le marais de Gouvermel, à la limite des communes de Plougrescant et Penvénan.

- Les prairies humides de Traou-Gwern, à la limite des communes de Plougrescant, Plouguiel et Penvénan.

Exemple d'une parcelle restaurée à l'automne 2005 au cœur des marais de Gouvermel en Penvénan



Avant
Parcelle humide fortement
enfrichée



Pendant
Un tracteur agricole est utilisé
pour effectuer le broyage



Après
Les produits du broyage sont ensuite
utilisés en paillage, brûlés ou entassés
en bout de parcelle.